



Retraites : préparons l'affrontement

La CGT a été reçue jeudi 4 janvier par le ministre de la Transformation et de la Fonction publique concernant le dossier des retraites.

Sans évidemment dévoiler les arbitrages généraux à venir sur l'âge légal et la durée de cotisation, le ministre Guerini a confirmé que la réforme sera fondée sur une logique d'allongement de la durée de carrière, qui s'appliquera pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs du public et du privé.

Il a réaffirmé que les principes structurels de la catégorie active et la règle des 6 derniers mois pour le calcul des pensions ne seront pas impactés.

Quelques mesures spécifiques à la Fonction publique sont envisagées consistant essentiellement, pour reprendre les termes du ministre, à « accompagner » l'allongement de la durée de vie au travail. C'est en particulier le cas de l'introduction de la retraite progressive dans la Fonction publique et de la possibilité de travailler au-delà de 67 ans sur la base du volontariat de l'agent et de l'accord de l'employeur.

La CGT a réaffirmé son opposition totale aux principes de la réforme annoncée et en particulier aux mesures de recul de l'âge légal et d'allongement de la durée de cotisation. Elle a souligné les ravages que provoqueraient de telles mesures, notamment pour les femmes et les personnels exerçant les métiers et missions pénibles. Elle a insisté sur la nécessité de travailler de manière approfondie sur une meilleure prise en compte de la pénibilité, en prenant appui sur les principes du service actif, et sur l'urgence de garantir un droit réel au reclassement en lieu et place de l'actuelle politique de mises massives à la retraite d'office pour invalidité.

La CGT réaffirme sa volonté de défendre et renforcer le Code des pensions civiles et militaires, la CNRACL, l'IRCANTEC et le FSPOIE. Cela passe notamment par le renforcement de l'emploi public et les recrutements statutaires massifs nécessaires pour répondre aux besoins de service public.

Le gouvernement confirme donc sa volonté de passer en force sur le dossier des retraites, contre l'avis de la totalité des organisations syndicales de salariés et de la grande majorité de la population.

Macron, Borne et leur gouvernement portent par conséquent l'entière responsabilité de l'affrontement à venir.

La CGT Fonction publique renouvelle son appel à préparer la mobilisation la plus large, déterminée et unitaire, inscrite dans la durée par la grève et les manifestations, pour empêcher ce gouvernement au service des intérêts du capital d'arriver à ses fins. Elle travaillera en ce sens avec toutes les organisations syndicales disponibles pour cela.

Montreuil, le 5 janvier 2023